

Municipales



Programme de formations

Spécial

Fin de Mandat



Une offre proposée par



AMG

Association des Maires et des
Présidents d'intercommunalités
de Gironde



Se former pour réussir la fin de son mandat

Alors que s'achève votre mandat, l'AMG vous accompagne en vous proposant une série de formations personnalisées dédiées à la fin du mandat. L'objectif est de vous donner les clés d'action pour vous projeter sur votre prochain mandat ou de valoriser votre expérience d'élu.

- _____ Pour tous les élus (individuel ou à plusieurs)
- _____ En fonction de la formation (minimum 1 journée)
- _____ À la date qui vous convient
- _____ Dans votre collectivité
- _____ Un financement par le DIF ou par le budget formation de la collectivité

Fin de mandat

PRÉPARER LA FIN DE MANDAT

- Intérêts et principes d'un bilan de fin de mandat
- Le bilan : le préparer, le concevoir et le communiquer

Municipales 2020: je me présente

ÊTRE CANDIDAT POUR LA PREMIÈRE FOIS

- Arrêter une stratégie de campagne
- Asseoir son leadership
- Savoir s'entourer
- Optimiser ses réseaux

CONNAÎTRE SON ÉLECTORAT ET VOTRE CIRCONSCRIPTION

- Apprendre à réaliser une analyse électorale
- Comment utiliser les résultats de l'analyse
- Faire un état des lieux

MOBILISER SON ÉQUIPE DURANT LA CAMPAGNE

- Constituer une équipe de campagne
- Répartir les rôles
- Animer une équipe de campagne

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UNE CAMPAGNE

- Les règles juridiques d'une campagne électorale
- Le budget et les comptes de campagne
- La communication en périodes pré-électorale et électorale

ORGANISER SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

- Elaborer une stratégie de campagne
- Les outils pour organiser sa campagne

RYTHMER VOTRE CAMPAGNE

- Quels supports de communication choisir?
- Etablir et maintenir de bonnes relations presses

PASSER DE L'OPPOSITION À LA MAJORITÉ

- Savoir s'affirmer en tant qu'élu de l'opposition
- Contrôler sa communication
- Réussir sa campagne électorale

Communication

LA COMMUNICATION ÉLECTORALE

- Les règles de la communication électorale
- Elaborer un plan de communication

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

- La communication verbale et non verbale
- Savoir communiquer devant un public
- Préparer sa prise de parole en public

SE FAIRE ENTENDRE EN POLITIQUE

- Apprendre à affirmer sa stature politique
- Définir et travailler sur son image d' élu
- Définir ses objectifs et les moyens pour les atteindre

AMÉLIORER SES RELATIONS PRESSE

- Bien connaître les médias pour mieux les utiliser
- Créer un plan de communication presse
- Utiliser efficacement les outils de communication presse

LA COMMUNICATION POLITIQUE 2.0 MAÎTRISER LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Optimiser l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer
- Intégrer les réseaux sociaux à ses stratégies de communication

GÉRER SON STRESS

- Prise de conscience et écoute de son propre niveau de stress
- Pratique de mises en situation adaptables à toutes les situations quotidiennes
- Application d'exercices simples de relaxation visant à augmenter la concentration et l'efficacité
- Intégration globale de la méthodologie pour faire face au stress en général

S'EXPRIMER DEVANT LES MÉDIAS

- Maîtriser sa communication devant les médias
- Apprendre à préparer son intervention
- Connaître les codes de la presse

Finances

FAIRE SON BILAN FINANCIER ET LE COMMUNIQUER

- Communication et financement électorale, quelles règles?
- Apprendre à faire un bilan financier
- Communiquer sur le bilan financier

Ce répertoire n'est pas exhaustif.
Le service formation de l'AMG reste votre disposition si vous souhaitez mettre en place une formation n'apparaissant pas dans ce répertoire.

Dans le cadre d'une RECONVERSION PROFESSIONNELLE, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'AMG qui vous apportera une réponse adaptée à votre projet.

LE BON RÉFLEXE,
C'EST L'AMG



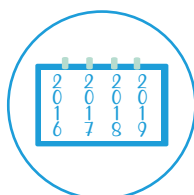
Le Droit Individuel à la formation (DIF)

Qu'est ce que le DIF ?

depuis le
01/01/2016



l'ensemble des élus
bénéficient



chaque année



de 20h
cumulables sur toute
la durée du mandat



financées par une
cotisation obligatoire
annuelle
dont le taux est de 1 %, prélevé
sur le montant annuel brut de
leurs indemnités de fonction,
majorations comprises

Pour quelles formations peut-on utiliser le DIF ?



Des formations relatives à
l'exercice du mandat, dispensées par
un organisme agréé par le Ministre de l'Intérieur

et



Des formations contribuant
à l'acquisition des compétences nécessaires à sa
réinsertion professionnelle à l'issue du mandat

Lorsque votre formation est financée sur votre quota d'heures de DIF, votre collectivité (commune ou inter-communalité) n'a rien à déboursier ni à valider pour votre formation.

Qui peut me renseigner sur le nombre d'heures dont je dispose ?



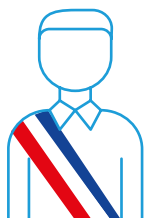
dif-elus@caissedesdepots.fr / 02 41 05 20 60

Au 1^{er} janvier 2019 (si vous n'avez pas utilisé votre DIF) vous disposez de 60h de DIF (20h00 acquises en 2016, 20h00 en 2017 et 20h00 en 2018).

Comment utiliser le DIF ?

L'ensemble des formations proposées par l'AMG sont éligibles au DIF (classiques et personnalisées).

« Bonjour l'AMG. Je souhaite utiliser mon DIF pour la formation que vous organisez: est-ce possible? »



« Bonjour M. le maire. Il est possible de faire une demande de DIF mais il doit y avoir un délai de **2 mois** entre la demande et la date de formation »

« Je vais vous aider à monter le dossier de demande de financement. Une fois que nous aurons complété votre dossier, je me charge de l'envoyer à la Caisse des Dépôts et suivrai l'avancement de votre dossier. »

« N'oubliez pas M. le maire que vous pouvez également bénéficier du DIF dans les mêmes conditions, pour des formations personnalisées ou bien des formations pour une réinsertion professionnelle. »